

Mon métier

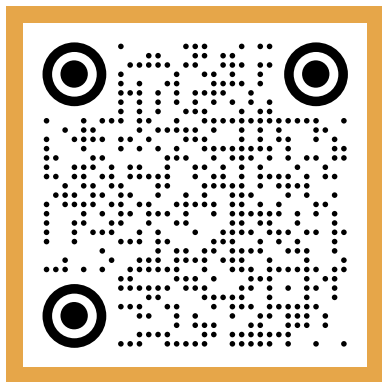
Assistant(e) familial(e)

pourquoi pas vous ?

Devenir assistant familial

Pourquoi pas vous ?

En savoir plus sur le métier d'assistant familial
et sur les conditions de recrutement :
Conseil départemental de la Haute-Marne
info.agreementassfam@haute-marne.fr



Une mission de **protection de l'enfance**

Haute
Marne 
le Département

recrute

<https://haute-marne.fr/devenir-assistant-familial/>

Assistant familial c'est :

Accompagner un enfant le temps
de la séparation avec sa famille

Apporter un cadre de vie
chaleureux et sécurisant

Soutenir l'enfant dans
ses relations familiales

Travailler au sein d'une équipe
(éducateur spécialisé, assistant social,
puéricultrice, psychologue...)



Quels sont les enfants accueillis ?

Des enfants, dont les parents ne sont pas en mesure de répondre à certains de leurs besoins essentiels. Ils peuvent être accueillis de la naissance jusqu'à 21 ans.



Le Département recrute, forme et accompagne

Un assistant familial est un agent du Département non titulaire de la fonction publique territoriale, qui après une période de CDD peut accéder à un CDI.

Il a la possibilité d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Assistant Familial par le biais d'une formation obligatoire financée par la collectivité.